

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
21 AVRIL 2020 À 18H00**

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Période de questions d'ordre général

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

ADMINISTRATION

- 4 Approbation des procès-verbaux des séances précédentes
- 5 Adoption des procès-verbaux des séances du conseil d'agglomération

GESTION FINANCIÈRE

- 6 Rapport sur les autorisations de dépense et dépôt du certificat du trésorier
- 7 Comptes payés du mois précédent
- 8 Approbation de l'état mensuel des revenus et dépenses

RESSOURCES HUMAINES

- 9 Confirmation du statut de personne salariée permanente - Technicien en génie civil (Accès restreint pour vous)
- 10 Embauche de personnes salariées saisonnières - Service des loisirs et de la culture
- 11 Embauche d'une personne salariée permanente - Service des ressources humaines - Préposée aux services administratifs et au service des ressources humaines
- 12 Embauche d'une personne salariée régulière - Service des travaux publics - Mécanicien
- 13 Nomination à la suite d'un affichage interne - Service des travaux publics - Chauffeur-opérateur
- 14 +Embauche de personnes salariées temporaires - Service des travaux publics

AFFAIRES JURIDIQUES

- 15 Procédure d'acquisition de voies ouvertes à la circulation et octroi de contrat de services professionnels

LOISIRS ET CULTURE

- 16 Politique de soutien aux organismes - Approbation d'organismes éligibles à la politique de soutien aux organismes
- 17 Subvention à L'Écluse des Laurentides - Projet "Travail de rue"
- 18 Appui au projet d'ouverture d'une librairie à Sainte-Agathe-des-Monts - Association des Auteurs des Laurentides

TRAVAUX PUBLICS

GÉNIE ET INFRASTRUCTURES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

19 Émission de constats

RÉGLEMENTATION

DÉPÔT DE DOCUMENTS

20 Rapport des permis émis par le Service de l'urbanisme et environnement

21 Période de questions sur l'ordre du jour

22 Mot de la fin et remarques d'intérêt public

23 Levée de la séance

La séance aura lieu à huis clos et ne sera pas télédiffusée.